

AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX

Maître Pascal DELCROIX - Avocat

24 cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 33 65 12 - bf@sldavocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**UNE MAISON à usage de commerce et d'habitation
avec terrain attenant**

située 13 boulevard Canlong – 13009 MARSEILLE,
élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, d'une superficie totale de **179,80 m²**,
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE,
section 852 E n° 92 pour une superficie cadastrale de 7 a 3 ca.

MISE A PRIX : 50.000 € (Cinquante mille euros)

Visite le jeudi 24 septembre 2026 de 10 h à 11 h

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE (salle n° 8)

**DESIGNATION DES BIENS MIS
EN VENTE :**

Une maison à usage de commerce et d'habitation avec terrain attenant située à MARSEILLE (13009), 13 Boulevard Canlong, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et comprenant :

Au rez-de-chaussée : Un commerce de dépôt de pain/pâtisserie orientale et atelier de fabrication de pains ;

Au 1^{er} étage : 4 pièces principales à usage d'habitation à savoir une cuisine,

un salon, une véranda, 3 chambres, un dressing, un WC, une salle de bains ;
Et un terrain attenant.

Figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, section 852 E n° 92 pour une superficie cadastrale de 7 a 3 ca.

Le premier étage à usage d'habitation est occupé par le propriétaire.

L'atelier de boulangerie serait exploité par la

selon les

dières du propriétaire. Aucun bail commercial n'a été communiqué au Commissaire de justice.

L'ensemble fait une superficie loi carrez de 179,80 m² selon certificat de métré du cabinet SERRANO EXPERTISES.

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi le 12 juillet 2021 par Me Patrick GALY, membre de la SCP GALY - DE GOLBERY - ESCUDIER, Commissaires de justice associés.

A LA REQUETE DU :

Comptable Public du Service des Impôts des Particuliers MARSEILLE BORDE, dont les bureaux sont situés 22 rue Borde, CS 60007, 13265 MARSEILLE cedex 8,

Créancier poursuivant la vente, pour lequel est élu domicile au Cabinet de **Maître Pascal DELCROIX**, membre de l'AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX, avocat au Barreau de MARSEILLE, 24 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation rendu par le JEX de MARSEILLE le 16 décembre 2025 signifié le 7 janvier 2026, d'un arrêt rendu par la Cour d'appel d'Aix-en Provence le 2 juillet 2026 confirmant dans toutes ses dispositions le jugement du 16 décembre 2026 et

d'un jugement de report de la date d'adjudication rendu par le JEX de Marseille le 8 avril 2026.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, représentant 10 % du montant de la mise à prix, soit la somme de 5.000 €.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Site internet avoventes.fr

- Au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX (Tél. 04.91.33.65.12 ou bf@sldavocats.com), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

Marseille le 10 août 2026

Maître Pascal DELCROIX
Avocat